

25, Bld Besson Bey – 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité – Médiathèque  
JC.Guibert - AM  
N° 2018-D- 79

**DECISION PAR SUBDELEGATION  
D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**

**L'ALPHA - CONTRAT DE LOCATION  
D'EXPOSITION**

**« 5 SAISONS » ET DU JEU D'ARTISTE PETIT A  
PETIT D'EMILIE VAST**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°36 du conseil communautaire du 19 janvier 2017 portant délégation d'attributions au Président, modifiée par la délibération n°522 du 18 octobre 2017,
- VU, l'arrêté n°82 du 11 juillet 2017 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Jacky BOUCHAUD, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvé le contrat de location de l'exposition nommée « 5 saisons » et du Jeu d'Artiste « Petit à Petit » d'Emilie VAST passé entre le centre de Créations pour l'Enfance situé 8 rue Kléber à Tinqueux, et l'Alpha médiathèque GrandAngoulême située 1 rue Coulomb 16000 Angoulême.

**Article 2** – Le contrat prévoit que l'exposition « 5 saisons » se déroulera du 26 février au 30 avril 2018 et que l'exposition du Jeu d'Artiste « Petit à Petit » du 3 au 30 avril 2018.

**Article 3** – La prestation à charge de GrandAngoulême s'élève à 1 964,25 € TTC non compris les frais de transport.

**Article 4** – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 5 mars 2018

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le **20 mars 2018**  
Publié ou notifié,  
Le **20 mars 2018**



centre culturel - maison de la poésie  
www.danslalune.org  
8 rue kléber - 51430 Tinqueux  
0326061326 - contact@danslalune.org  
siret 78044178800020 - ape 9004Z

## CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION - Service à Adhérent

Entre Le Centre de Créations pour l'Enfance  
SIRET : 780 441 788 00020 APE : 9004Z  
représenté par Madame Mateja BIZJAK-PETIT, Directrice,  
désigné ci-après par le terme « LE PRESTATAIRE »  
d'une part,

Et L'Alpha Médiathèque - Communauté d'agglomération du Grand Angoulême  
25 Bd Besson Bey 16000 ANGOULEME  
N° SIRET : 200 071 827 00014 / APE : 8411Z  
Représenté par : M. Jean-François DAURÉ en sa qualité de Président ou son représentant  
désigné ci-après par le terme « Grand Angoulême »  
d'autre part.

Porteur du projet : Mme Anne MALLOCI

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

### ARTICLE I : OBJET DU CONTRAT

La présente convention a pour objet de définir les modalités de mise à disposition par le PRESTATAIRE au GRAND ANGOULEME l'exposition « 5 saisons » et le Jeu d'Artiste « Petit à Petit » d'Emilie Vast.

Le prestataire, certifie disposer des droits de représentation publique (droits d'exposition, de reproduction et de communication publique) sur les œuvres susnommées.

Il les met à la disposition du Le Grand Angoulême et l'autorise à les présenter publiquement dans les médiathèques de son réseau et sous sa responsabilité.

La cession temporaire des droits est accordée pour une durée déterminée :

- du 26 février au 30 avril 2018 pour l'exposition « 5 saisons »
- du 3 au 30 avril 2018 pour le Jeu d'Artiste « Petit à Petit »

Les parties ne pourront prolonger ou écourter la période d'exposition que d'un commun accord.  
L'entente devra alors spécifier si les rémunérations dues au prestataire sont modifiées.

### ARTICLE II : TRANSPORT ET INSTALLATION DE L'EXPOSITION

Le transport aller-retour de l'exposition « 5 saisons » est organisé par le GRAND ANGOULEME et confié à la Société des Transports Dubois.

- Livraison semaine 8 - le 23/02/18 pour une livraison le 26/02/18 à 9h30 à l'Alpha
- Enlèvement semaine 18 - le 30 /04/18 pour un retour à Tinqueux le 02/05/18

Le transport aller du Jeu d'Artiste « Petit à Petit » est organisé par le PRESTATAIRE et confié à un coursier : livraison semaine 13.  
Pour son retour, le Jeu d'Artiste sera transporté avec l'exposition « 5 saisons » par la société Transports Dubois.

### ARTICLE III : PROMOTION

Le Grand Angoulême s'engage à promouvoir, à ses frais, l'exposition selon son programme habituel de promotion et à fournir au Centre de Créations pour l'Enfance au moins un exemplaire de chaque support de communication.

Le prestataire autorise le Grand Angoulême à reproduire les œuvres à des fins de promotion de l'exposition (brochure, programme, catalogue, magazine, dossier de presse, carton d'invitation, affiche, affichette...)

#### ARTICLE IV: ASSURANCES

Le Grand Angoulême s'engage à souscrire une assurance à compter de leur arrivée dans les locaux de l'Alpha et jusqu'à leur enlèvement, pour une valeur de 8000,00 € pour l'exposition « 5 saisons » et 2500,00 € pour le Jeu d'Artiste d'Emilie Vast et à fournir l'attestation au prestataire au plus tard la veille de la livraison. Le détail de la valeur des œuvres est précisé en annexe de cette convention. Un état des lieux des œuvres sera effectué contradictoirement entre les parties lors de la prise en charge et de la restitution de l'exposition, objet du présent prêt. Cet état des lieux pourra être complété par des photos datées et signées des deux parties. (annexe 2 ).

#### ARTICLE V : CONSERVATION ET ENTRETIEN

Le Grand Angoulême est responsable de la garde et de la conservation des œuvres. Il reconnaît ne pas avoir le droit de modifier les œuvres en tout ou en partie.

Dès la remise des œuvres du prestataire au Grand Angoulême et jusqu'à la reprise de possession par le prestataire, l'organisateur s'engage à assumer tous les coûts et frais de réparation ou de restauration des œuvres en cas de bris, de déformation ou d'altération. Ceux-ci feront l'objet, s'il y a lieu, d'une déclaration à l'assurance,

#### ARTICLE VI : DROITS MORAUX

Le Grand Angoulême s'engage à respecter les droits moraux des artistes sur les œuvres. En conséquence lors de l'exposition, l'organisateur indiquera le nom des artistes en relation avec leurs œuvres, il mentionnera également le prestataire en tant que producteur et diffuseur de l'exposition.

#### ARTICLE VII : REMUNERATION

Le montant de la prestation, s'élève à 1964,25 € TTC, mille neuf cent soixante-quatre euros et vingt-cinq cents (TVA non applicable, en vertu de l'article 293B du CGI).

Le règlement des sommes dues au prestataire sera effectué par virement bancaire par mandat administratif dans un délai de 30 jours à réception de la facture libellée à l'adresse du Grand Angoulême mentionnée ci-dessus.

#### ARTICLE VIII - ANNULATION DU CONTRAT

Le présent contrat serait annulé de plein droit et sans indemnités dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi. En cas de litige relatif à ce contrat non réglé à l'amiable, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif compétent.

FAIT EN TROIS EXEMPLAIRES ET DE BONNE FOI.

Tinqueux, le 15 février 2018.

(Faire précéder les signatures de la mention « Lu et approuvé »)

Pour l'ORGANISATEUR

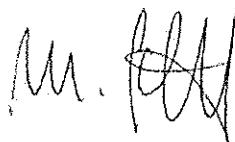
L'Alpha Médiathèque  
Communauté d'agglomération  
Du Grand Angoulême  
Pour le Président  
Le Conseiller Délégué

Pour LE PRESTATAIRE

Le Centre de Créations pour l'Enfance  
La Directrice

Monsieur Jacky BOUCHAUD

Madame Mateja BIZJAK-PETIT





centre culturel - maison de la poésie  
www.danslalune.org  
8 rue kléber - 51430 linqueux  
03 26 08 13 26 - contact@danslalune.org  
siret 780441786 00020 - ape 9004Z

## ANNEXE 1 VALEUR D'ASSURANCE

### EXPOSITION 5 SAISONS : 8000,00

LIVRES : 21 titres (valeur d'achat)	405,00
8 PARAVENTS « Ours » panneaux + pieds ; bois de 18 mm d'épaisseur + peinture acrylique >	2840,00 (355,00 X 8)
3 LIVRES en tissus, pièces uniques	450,00 (150,00 X 3)
LIVRE CARTONNE « Les oiseaux », pièce unique	98,00
LIVRE CARTONNE « Tricot de saisons » de Fabienne Swiatly, pièce > fabriquée en 2 exemplaires (1 pour l'exposition, 1 pour l'artiste)	130,00
LIVRE EN BOIS « Empreintes », pièce unique >	130,00
JEU DE CUBES, pièce unique > composée de 40 cubes de bois, contrecollés sur chaque face de motifs adhésifs	210,00 (5 X 40)
JEU « A VOUS DE TRICOTEZ ! », pièce unique > composé de 177 plaquettes de bois, contrecollées sur une face de mots adhésifs	531,00 (3,00 X 177)
BALLES ET BOÎTES SONORES	300,00
TAPIS : 4 tapis de sisal, 230 x 165 cm (valeur d'achat)	276,00
MOBILIERS : 4 chaises enfants, 3 tables basses, 4 chevets ou petits meubles bas, chaise en rotin restaurés, peinture acrylique	970,00
CREATIONS MOBILIER TEXTILE : 4 coussins bébés 12 coussins de sols	1060,00 (130,00 X 4) (45,00 X 12)
ILLUSTRATION SONORE bande son + matériel et mobilier de diffusion	600,00
	<b>TOTAL</b> 8000,00

« Petit à petit » d'Emilie Vast / Collection Jeu d'Artiste : 2500,00

79 cartes carrées, coins ronds : contreplaqué de bouleau 4 mm + peinture et vernis acrylique de 10 x 10 à 30 x 30 cm	2135
boîte de rangement et présentation	350
1 exemplaire du livre "Petit à petit", ed. MeMo 2013	15
<b>TOTAL</b>	<b>2500,00</b>



Exposition Les 5 Saisons & Petit à Petit « d'Emilie Vast

### PROCES-VERBAL RECEPTION/ENLEVEMENT DES OEUVRES

Médiathèque l'ALPHA

Du 26 au 14 Mars 2018

- Entrée  
 Sortie

Date d'entrée :  
\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Date de sortie :  
\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

## Eléments

		ETAT		(Très bon -Bon-Moyen-Mauvais)	Commentaires
		Entrée	Sortie		
LIVRES : 21 titres (valeur d'achat)		405,00			
8 PARAVENTS « Ours » panneaux + pieds : bois de 18 mm d'épaisseur + peinture acrylique >		2840,00 (355,00 X 8)			
3 LIVRES en tissus, pièces uniques		450,00 (150,00 X 3)			
LIVRE CARTONNE « Les oiseaux », pièce unique		98,00			
LIVRE CARTONNE « Tricot de saisons » de Fabienne Swiatly, pièce > fabriquée en 2 exemplaires (1 pour l'exposition, 1 pour l'artiste)		130,00			
LIVRE EN BOIS « Empreintes », pièce unique >		130,00			
JEU DE CUBES, pièce unique > composée de 40 cubes de bois, contrecollés sur chaque face de motifs adhésifs		210,00 (5 X 40)			
JEU « A VOUS DE TRICOTEZ ! », pièce unique > composé de 177 plaquettes de bois, contrecollées sur une face de mots adhésifs		531,00 (3,00 X 177)			
BALLES ET BOÎTES SONORES		300,00			
TAPIS : 4 tapis de sisal, 230 x 165 cm (valeur d'achat)		276,00			

MOBILIERS : 4 chaises enfants, 3 tables basses, 4 chevets ou petits meubles bas, chaise en rotin restaurés, peinture acrylique		970,00	
CREATIONS MOBILIER TEXTILE : 4 coussins bébés 12 coussins de sols		1060,00 (130,00 X 4) (45,00 X 12)	
ILLUSTRATION SONORE bande son + matériel et mobilier de diffusion		600,00	
<b>TOTAL</b>		<b>8000,00</b>	

« Petit à petit » d'Emilie Vast / Collection Jeu d'Artiste : 2500,00

79 cartes carrées, coins ronds : contreplaqué de bouleau 4 mm + peinture et vernis acrylique de 10 x 10 à 30 x 30 cm		2135	
boîte de rangement et présentation		350	
1 exemplaire du livre "Petit à petit", ed. Memo 2013		15	
<b>TOTAL</b>		<b>2500,00</b>	

L'état des lieux doit être établi de façon contradictoire entre les deux Il est possible et recommandé de le compléter avec des photos datées et signées des deux parties.

**Paraphes des parties sur chaque page**

**Observations générales**

Le présent procès-verbal a été établi contradictoirement et accepté par les parties.

Fait en ..... exemplaires, à ..... le .....

Signature Du responsable du prestataire  
«Lu et approuvé»

Signature Du responsable de GrandAngoulême  
«Lu et approuvé»